



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Metz, le 03/04/2020

Rappel - Fonctionnement de la « cellule départementale d'information du public » mise en place par l'État en Moselle

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie du Coronavirus COVID-19, et à la suite des mesures décidées par le Gouvernement, une cellule d'information du public (CIP) a été activée dès le lundi 16 mars 2020 par la préfecture et les services de l'État en Moselle.

La cellule d'information du public permet une réponse aux questions de nos concitoyens, sur les mesures mises en place par le Gouvernement (confinement, gardes d'enfants, questions économiques...).

Elle est accessible en composant le numéro vert **0 800 730 760**, aux jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
- les samedi et dimanche de 09h00 à 12h00.

Une boîte mail dédiée est également accessible : pref-covid19@moselle.gouv.fr

Des informations utiles sont également disponibles en contactant le numéro vert national: 0 800 130 000, et en suivant le lien : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information -

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél : 03 87 34 87 25/ Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr